



FESTIVAL MANIFESTO

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE TOULOUSE

XVI^e édition du 14 au 29 septembre 2018

APPEL À AUTEURS 2018

Date limite d'envoi des dossiers : le samedi 17 février 2018

Modalités de participation

Le festival est ouvert à tout photographe sans condition d'âge, de nationalité ou de statut.

Les projets collectifs sont acceptés.

Il n'y a pas de frais d'inscription ou de dossier.

Chaque auteur ou collectif sélectionné perçoit un droit d'auteur d'un montant de 750 euros.

Aucun thème n'est imposé.

Les candidatures seront examinées par un jury professionnel ; les lauréats seront choisis sur la qualité de leur pratique artistique et sur la cohérence de la série d'images proposées.

Les photographes sélectionnés seront exposés à Toulouse pendant le temps du festival et publiés dans le catalogue d'exposition.

Un seul dossier sera accepté par personne ou par collectif.

Le dossier de candidature est constitué de :

1_ Un portfolio au format maximum de 21 X 29,7cm (A4), contenant entre 6 et 25 images d'une même série. Merci d'indiquer impérativement au dos de chaque photo le nom de l'auteur, le nom de la série, le titre de l'image, et le numéro de l'image dans la série.

2_ Un texte explicatif de la démarche et le titre de la série (important : en français et en anglais).

3_ Une courte biographie de l'auteur (une page maximum).

4_ Un projet d'exposition (scénographie)*: nombre de tirages et dimensions envisagés, type de support, disposition... est apprécié.

5_ Le formulaire de candidature dûment complété et signé EN DEUX EXEMPLAIRES

6_ Une copie numérique du dossier sur CD, DVD ou clé USB (compatible Mac OS) et comprenant :

- les textes explicatifs et biographie au format .doc ou .rtf ou .txt ou .odt (pas de pdf svp)
- les images en haute définition (24 cm à 300dpi pour le petit coté, sans compression ou qualité maxi)
- les images en basse résolution (800 pixels sur le plus grand côté, jpeg qualité supérieure)
- merci de nommer les images du type NOM_01(TITRE)
- une adresse de site web n'est pas acceptée comme source de documents

Seuls les dossiers remplissant l'ensemble des conditions ci-dessus seront examinés par le jury.

(* Note à propos de la scénographie : chaque lauréat(e), ou collectif, dispose d'un container de transport maritime de 20 pieds, soit 5,86m (long.) x 2,33m (larg.) x 2,35m (haut.)

Chacun des containers se présente comme un espace d'exposition autonome. Nous encourageons chaque lauréat(e) à construire une scénographie correspondant à son projet. Dans la mesure de nos moyens, nous vous apporterons toute l'aide nécessaire dans votre projet scénographique.)



FESTIVAL MANIFESTO

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE TOULOUSE

XVI^e édition du 14 au 29 septembre 2018

Le dossier de candidature complet à envoyer à l'adresse suivante :

ON/OFF ManifestO

BP 92440

31085 Toulouse Cedex 2

Notez qu'il s'agit d'un boîte postale, merci de choisir un type d'envoi compatible avec ce type d'adresse (pas de Chronopost ni de service à remise en main propre).

ManifestO décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de destruction du dossier lors de l'acheminement postal.

Restitution des dossiers :

Vous pourrez récupérer votre dossier de candidature à la librairie du Festival (du 14 au 29 septembre 2018 à Toulouse). Nous ne conserverons pas de dossier au-delà de la fin du festival 2018.

Vous pouvez également joindre une enveloppe retour à votre adresse, correctement affranchie en fonction du poids de votre dossier si vous désirez qu'il vous soit renvoyé.

Attention : nous ne renvoyons que les dossiers comportant une enveloppe retour dûment affranchie.

www.laposte.fr/particulier/outils/calculateur-de-tarif

Aidez-nous à manipuler facilement vos dossiers, quelques conseils :

- Écrivez correctement et très lisiblement vos coordonnées sur le dossier d'inscription, et en particulier votre mail (dont l'adresse demande une grande précision).
- Évitez les emballages trop ajustés au format des dossiers.
- N'envoyez pas vos tirages définitifs d'exposition.
- Pensez à faciliter les manipulations de votre dossier. Merci !

Pour plus d'informations

vous pouvez prendre contact avec l'équipe à l'adresse selection.festival.manifesto@gmail.com

Notez que, en cas de sélection, les lauréats doivent acheminer leurs tirages d'exposition (aller et retour) par leurs propres moyens et assurer l'accrochage et le décrochage de leur exposition avec l'aide de l'équipe du festival. Leur présence est également requise lors de la soirée de vernissage et pendant tout le week-end d'ouverture.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE Appel à auteurs Festival ManifestO 2018

Le photographe transmet son dossier pour participer au Festival ManifestO 2018.

Le photographe et l'organisateur déclarent accepter l'ensemble des conditions énoncées dans l'appel à auteurs, notamment celles mentionnées en pied de ce document.

Nom du photographe : _____

Prénom du photographe : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Titre de la série : _____

Nombre de photographies présentées : _____

Type(s) de tirages envisagés pour l'exposition : _____

À compléter et signer en 2 exemplaires. Joindre impérativement le tout à votre dossier de candidature

La signature vaut pour acceptation complète des conditions de participation.

Date : ____ / ____ / 201____

Signature du ou des auteurs participants :

Signature de l'organisateur :

Engagements des auteurs photographes

- 1 Un seul dossier sera accepté par personne / collectif
- 2 La décision du jury de sélection est souveraine et sans appel
- 3 Les tirages photographiques, cadres et autres modes de présentation de l'exposition sont à la charge des auteurs.
- 4 Tout(e) sélectionné(e) s'engage à assurer l'acheminement aller et retour des œuvres exposées, l'accrochage et le décrochage sur le lieu d'exposition. Chaque lauréat(e) doit être présent(e) lors de la soirée publique de vernissage et lors des événements associés.
- 5 Le photographe atteste et garantit que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi française sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Le photographe atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres, ou les auteurs et ayants droits d'œuvres reproduites sur celles du photographe, lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image ou de leur œuvre.
- 6 L'exposition des œuvres a lieu dans des containers maritimes. Du fait de la taille de ces containers et de l'affluence du public, il convient d'adapter les tirages à cette contrainte et de prendre toutes les mesures de protection des tirages.
- 7 Dans le but de promouvoir leur travail et le festival, les auteurs accordent à ManifestO le droit de diffuser des extraits de leur travail sans contrepartie financière pour les producteurs et les auteurs (télévision, internet, programmes,

affiches, tracts...). Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en rapport avec le festival.

Engagements des organisateurs

- 1 ManifestO s'acquiesce auprès de chaque auteur ou collectif sélectionné d'un droit d'auteur d'un montant de 750 euros.
- 2 ManifestO s'engage à ne pas utiliser les images des photographes non retenus dans la sélection.
- 3 ManifestO s'engage à n'utiliser les images fournies par les photographes sélectionnés que dans un but de promotion du festival. Il s'engage à contacter le photographe pour obtenir son autorisation et convenir des conditions de droit d'auteur dans l'éventualité d'une utilisation des images qui dépasserait ce cadre.
- 4 L'équipe du festival fournira aux lauréats l'aide dont ils auront besoin lors de l'accrochage et du décrochage de l'exposition.
- 5 Les œuvres exposées sont assurées pour la durée de l'exposition. ManifestO sera tenu pour responsable des dégradations éventuelles survenues pendant l'exposition sur le site du festival (sous réserve du constat réalisé conjointement avec les auteurs à l'arrivée des œuvres sur site).

En cas d'événement grave, la manifestation pourra être annulée ou suspendue à tout moment et sans préavis, et ce sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE Appel à auteurs Festival ManifestO 2018

Le photographe transmet son dossier pour participer au Festival ManifestO 2018.

Le photographe et l'organisateur déclarent accepter l'ensemble des conditions énoncées dans l'appel à auteurs, notamment celles mentionnées en pied de ce document.

Nom du photographe : _____

Prénom du photographe : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Titre de la série : _____

Nombre de photographies présentées : _____

Type(s) de tirages envisagés pour l'exposition : _____

À compléter et signer en 2 exemplaires. Joindre impérativement le tout à votre dossier de candidature

La signature vaut pour acceptation complète des conditions de participation.

Date : ____ / ____ / 201____

Signature du ou des auteurs participants :

Signature de l'organisateur :

Engagements des auteurs photographes

- 1 Un seul dossier sera accepté par personne / collectif
- 2 La décision du jury de sélection est souveraine et sans appel
- 3 Les tirages photographiques, cadres et autres modes de présentation de l'exposition sont à la charge des auteurs.
- 4 Tout(e) sélectionné(e) s'engage à assurer l'acheminement aller et retour des œuvres exposées, l'accrochage et le décrochage sur le lieu d'exposition. Chaque lauréat(e) doit être présent(e) lors de la soirée publique de vernissage et lors des événements associés.
- 5 Le photographe atteste et garantit que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi française sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Le photographe atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres, ou les auteurs et ayants droits d'œuvres reproduites sur celles du photographe, lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image ou de leur œuvre.
- 6 L'exposition des œuvres a lieu dans des containers maritimes. Du fait de la taille de ces containers et de l'affluence du public, il convient d'adapter les tirages à cette contrainte et de prendre toutes les mesures de protection des tirages.
- 7 Dans le but de promouvoir leur travail et le festival, les auteurs accordent à ManifestO le droit de diffuser des extraits de leur travail sans contrepartie financière pour les producteurs et les auteurs (télévision, internet, programmes,

affiches, tracts...). Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en rapport avec le festival.

Engagements des organisateurs

- 1 ManifestO s'acquiesce auprès de chaque auteur ou collectif sélectionné d'un droit d'auteur d'un montant de 750 euros.
- 2 ManifestO s'engage à ne pas utiliser les images des photographes non retenus dans la sélection.
- 3 ManifestO s'engage à n'utiliser les images fournies par les photographes sélectionnés que dans un but de promotion du festival. Il s'engage à contacter le photographe pour obtenir son autorisation et convenir des conditions de droit d'auteur dans l'éventualité d'une utilisation des images qui dépasserait ce cadre.
- 4 L'équipe du festival fournira aux lauréats l'aide dont ils auront besoin lors de l'accrochage et du décrochage de l'exposition.
- 5 Les œuvres exposées sont assurées pour la durée de l'exposition. ManifestO sera tenu pour responsable des dégradations éventuelles survenues pendant l'exposition sur le site du festival (sous réserve du constat réalisé conjointement avec les auteurs à l'arrivée des œuvres sur site).

En cas d'événement grave, la manifestation pourra être annulée ou suspendue à tout moment et sans préavis, et ce sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé.